

FAIRE CONNAISSANCE AVEC LA MALGH (MISSION AVIATION LÉGÈRE, GÉNÉRALE ET HELICOPTÈRES)

La DGAC a pris conscience que pour les pratiquants de l'aviation légère et ultra légère, et même pour les pratiquants de l'aviation générale et d'affaires, ou encore pour les utilisateurs de l'hélicoptère, son organisation apparaît bien complexe et n'apporte pas toujours les bonnes réponses.

Le Directeur Général de l'Aviation Civile a voulu favoriser pour ces usagers l'accès à l'information, garantir la prise en compte des spécificités de leurs activités et renforcer la cohérence des décisions qui les concernent. Il a donc décidé de placer immédiatement à ses côtés, pour être son relais, une mission dont il a confié la responsabilité à un cadre supérieur de l'administration, l'Ingénieur général Monsieur Maxime Coffin.

La MALGH s'emploie à développer cette approche de proximité, son efficacité étant renforcée par son positionnement auprès du directeur général. Elle le conseille sur les politiques à adopter et suit en son nom leur mise en œuvre. Elle est pour les usagers un point d'entrée unique et un canal de communication privilégié. Elle veille enfin à la coordination et au suivi des actions à réaliser par les services.

Parmi les principales missions qui lui ont été confiées par le directeur général, les suivantes sont particulièrement précieuses pour nos activités :

- Mettre en place un système permanent de concertation et d'information avec les organismes représentatifs des usagers, à travers des réunions périodiques avec le CNFAS afin de garantir la meilleure information mutuelle sur les projets en cours et les éventuels problèmes. En parallèle, maintenir des contacts bilatéraux avec chacune des fédérations et établir une feuille de route pour mémoriser les actions décidées en commun et s'assurer qu'elles sont suivies d'effet.



MAXIME COFFIN.



PATRICE MOREAU.

- Suivre l'ensemble des évolutions réglementaires nationales et européennes pour s'assurer que les spécificités de l'aviation légère (et de l'aviation

« Elle est pour les usagers un point d'entrée unique et un canal de communication privilégié. »

générale et des hélicoptères) sont bien prises en compte, tant sur les aspects techniques ou les aspects environnementaux qui prennent une dimension croissante, que sur les aspects économiques (suivi des travaux de l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne sur l'élaboration des règlements européens et leurs textes d'application, avec le souci particulier d'y faire connaître et reconnaître les spécificités de nos activités).

- Identifier au sein de la DGAC un réseau de compétences et le faire connaître des usagers.
- Participer à la définition d'actions de promotion de la sécurité et au suivi de leur mise en œuvre et de leurs résultats.

La plus forte valeur ajoutée, la dimension humaine :

Si cette mission a su très rapidement trouver sa place et toute son efficacité, c'est incontestablement par la compétence de l'équipe qui l'anime. Autour de Maxime Coffin, son chef emblématique, on trouve son adjoint Patrice Moreau, dont le départ à la retraite est hélas imminent, et en prolongement une équipe de six personnes dont Evelyne Gogneau, connaissant chacun des représentants des fédérations !

Un Chef de mission fervent pratiquant de la montagne sous toutes ses formes, et un adjoint musicien, batteur et pianiste, voilà peut-être d'autres raisons de penser que de telles personnalités, et de tels authentiques pilotes d'aviation légère, ne pouvaient que réussir ce pari, peu simple pourtant, de trouver ce bon positionnement de proximité, afin de permettre à nos activités de se sentir un peu mieux « dans la grande maison de la DGAC ».

Longue vie à la MALGH, elle est précieuse !

Gérard Delacote

PHOTOS D.R.

CNFAS COMPTE RENDU DU SÉMINAIRE

Petit retour sur le séminaire espace aérien du CNFAS (Conseil National des Fédérations Aéronautiques sportives) qui s'est tenu le 9 février à Paris.

C'est le rendez-vous incontournable de début d'année pour les représentants Espace aérien de toutes les fédérations membres du CNFAS, afin de faire le bilan de l'année écoulée, évoquer les dossiers d'actualité et définir les priorités d'action pour l'année à venir. Cette fois encore, une cinquantaine de personnes avaient fait le déplacement.

Le délégué général du CNFAS Dominique Mereuze ouvre le séminaire représentant les présidents des neuf fédérations membres. Il rappelle l'importance du travail des représentants impliqués au quotidien dans la défense de l'accès à l'espace aérien auprès des instances civiles et militaires et les remercie chaleureusement de leur implication. Il souligne la nécessité de privilégier le dialogue interne en toutes circonstances afin de pouvoir utiliser pleinement le poids des 160 000 pratiquants que représentent cette entité.

Si l'unité nationale des fédérations ne fait jamais défaut, il met l'accent sur la nécessité de vigilance concernant les éventuels petits soucis locaux qui se produisent parfois en région afin de ne pas fragiliser nos activités lors des débats avec les instances de tutelle.

Il cite en exemple la défense des terrains qui nécessite une bonne coordination.

Bilan de l'année écoulée :

2012 fut une année de consolidation des CCRAGALS (réunions bisannuelles des usagers avec l'aviation civile et la Défense) ; le fonctionnement est lourd et les consultations pour la mise en place d'espaces temporaires (ZRT) sont à présent systématiques et donc coûteuses en temps !

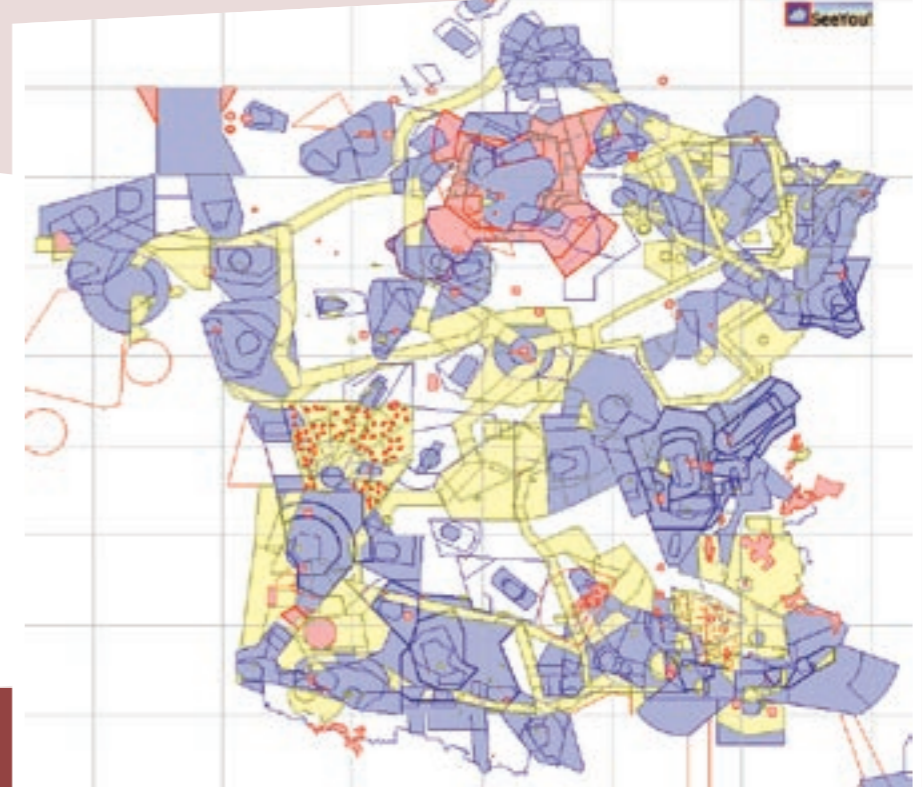
Le dossier de la simplification de l'espace aérien a enfin pris un départ plus cohérent suite à la directive du Directoire de l'espace aérien qui fixe les règles d'approche de cet immense chantier.

Autre dossier en cours, le toilettage et la mise à jour de l'AIP (recueil d'informations destinées aux pilotes) : c'est l'ENR 5.5, qui nous concerne au titre des plates-formes de treuil répertoriées, dont il nous faut confirmer la validité.

Un point est fait sur les groupes de travail avec le SIA : GT cartes (sortie en mars 2013 de la 1/500 000 allant de la surface au FL115), GT amélioration ergonomique du site SIA, GT concernant l'amélioration de la lisibilité des SUP AIP.

Deux dossiers sont toujours préoccupants : le développement des procédures d'approche GNSS (GPS) grandes consommatrices d'espace et celui des espaces réservés aux drones (aéronefs sans pilote) : côté civil, la pression des industriels est forte pour l'obtention de zones d'essai.

« Deux dossiers sont toujours préoccupants : le développement des procédures d'approche GNSS... et celui des espaces réservés aux drones »



S'agissant de l'Europe, l'application de la réglementation SERA a été repoussée à 2014.

Côté Défense, l'activité a été dense et le Massif Central et la Corse ont fait l'objet d'exercices répétitifs très pénalisants. Le Directoire souhaite toujours qu'une directive TREUIL voie le jour ; dossier à suivre en 2013.

Un petit bilan concernant le dispositif Tour de France est fait : quelques améliorations ont pu être prises en compte concernant la gestion des ZRT, alors qu'en certains endroits des préfets ont encore alourdi le dispositif proposé par la DGAC, ce qui n'est pas acceptable. Une réunion bilan s'est tenue à l'issue de l'épreuve afin de préparer au mieux l'édition 2013.

Pour 2013, le renforcement de la coopération pour le travail en région sera une priorité.

Dès que les comptes rendus seront tous finalisés, ils seront adressés aux fédérations pour affichage sur leurs sites Internet.

Par ailleurs, le séminaire interne à la FFVL prévu le lendemain a malheureusement dû être annulé, l'encadrant Gérard Delacote subissant une très forte grippe était dans l'incapacité totale d'en assurer l'animation.